

Cours : **15,200D**
31 Juillet 2014

Ratios boursiers

	2012	2013	2014e
PE	18,9	21,2	21,2
P/BV	34,8	13,1	3,2
Div Yield	0,0%	0,0%	1,9%

Données par action (D)

	2012	2013	2014e
Bénéfice	0,805	0,717	0,717
Dividende	0,000	0,000	0,287
Actif net	0,437	1,157	4,698

Compte de résultat (MD)

	2012	2013	2014e
PNB	160,8	184,0	203,5
RBE	66,4	90,5	103,1
Résultat net	42,7	38,0	38,0

Données financières

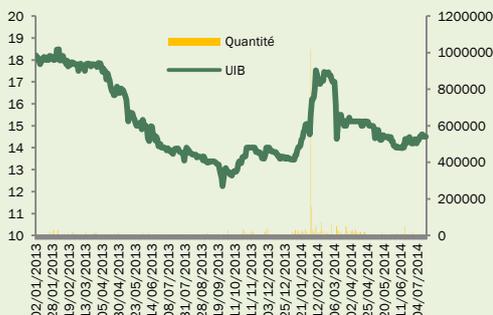
	2012	2013	2014e
Coef Exploit °	58,7%	50,8%	49,3%
CDL	13,7%	11,3%	-
Couverture	57,3%	77,0%	-

Performance

	2012	2013	Début 2014
UIB	-3,4%	-26,1%	12,8%
TUNINDEX	-3,0%	-4,3%	6,7%
TUNINDEX 20	-4,6%	-2,2%	10,5%

Informations boursières

Capitalisation (MD)	805,6
Nombre de titres*	53 000 000
Société Générale	57,2%
Divers groupes Tunisiens	7,9%
Autres	34,9%



*Après recapitalisation de la banque

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UIB tenue le 31 Juillet 2014 a approuvé le plan de recapitalisation de la banque qui sera réalisé par voie de réduction du capital (à travers une réduction de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10D à 5D) suivie d'une augmentation de capital en numéraire.

Il est bon de rappeler que suite à l'application de la circulaire de la BCT n°2013-21 relative aux nouvelles règles de provisionnement complémentaire sur les créances, la banque a dû constituer une provision additionnelle de 127,3MD. Ainsi et à fin décembre 2013, l'UIB affiche :

- Des capitaux propres de l'ordre de 61,3MD représentant 31% du capital social de la banque, soit inférieur au minimum (50% du capital) exigé par l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Un ratio de solvabilité de 5,2% contre un minimum réglementaire de 9%.

Le plan de recapitalisation devra répondre à ces exigences et s'articulera de la manière suivante :

1- Réduction du capital :

Le capital social de la banque sera réduit de moitié à travers une réduction de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10D à 5D. Le capital de la banque sera porté à 98MD. Ainsi, les capitaux propres devront représenter 63% du capital social.

(mD)	Fonds propres avant réduction du capital	Fonds propres après réduction du capital
Capital	196 000	98 000
Réserves	14 506	14 506
Résultats reportés	-149 171	-51 171
Total Capitaux propres	61 335	61 335
Capitaux propres / Capital social	31,3%	62,6%

Notons que cette réduction du capital devra avoir l'aval de l'autorité de tutelle conformément aux dispositions légales.

2- Augmentation de capital en numéraire :

Cette augmentation permettra de mobiliser un montant maximum de 150MD à travers l'émission au max de 30 000 000 actions nouvelles et au max 3 400 000 nouveaux certificats d'investissement.

Lors d'une Assemblée Spéciale, les porteurs de Certificats d'investissement ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription à ces nouveaux certificats. Les nouveaux titres porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2014.

L'AGE a délégué au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités de cette augmentation de capital.

Ceci étant, le prix d'émission des nouveaux titres sera calculé selon la formule suivante :

Prix d'émission =

Min [10D ; (Cours moyen des 20 dernières séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration) *(1-30%)]

La borne fixe de la formule a été dictée afin de se protéger contre les évolutions défavorables du marché et elle représente le cours moyen des 20 dernières séances de bourse avec une décote de 30%, soit 10,160D arrondi à 10D.

L'actionnaire de référence, en l'occurrence La Société Générale a rassuré tous les actionnaires de la banque quant à la réussite de l'opération. C'est ainsi qu'une demande a été déposée auprès de la Commission Supérieure d'Investissement afin d'augmenter la participation de la Société Générale au sein de la banque au cas où il y aurait défaut de participation des autres actionnaires.

Le plan de sauvetage devrait permettre à la banque d'afficher un ratio de solvabilité de 13,1% à fin 2014, un taux de créances classées aux alentours de 9,5% avec un taux de provisionnement de l'ordre de 88%.

La banque renouera avec la distribution des dividendes à partir de l'exercice 2014 avec un Dividend Yield comparable avec les banques de la place.

Pour les prochaines années, l'UIB devra afficher :

- Une croissance de son PNB de 10,4% par an ;
- Un bénéfice net de 42,2MD en 2015 et 62,9MD à l'horizon 2018.